



Changement des compteurs d'eau - travaux supplémentaires

Par **Justbenoit**, le **16/03/2012** à **11:56**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un petit appartement et l'administrateur de la copropriété vient de me faire savoir que les compteurs d'eau doivent être changés (coûts pris en charge par la copropriété). Le souci, c'est qu'il va falloir casser une bonne partie de la faïence dans ma cuisine (que je viens de refaire à neuf il y a un mois) et remettre de la faïence après. Coût des opérations : environ 400 €. L'administrateur me dit que ce n'est pas à la copropriété de supporter ces coûts. Qu'en est-il ?
Merci par avance.